



ANTICIPATION EXIGÉE

Édito de Didier Moreau, président d'Aditel

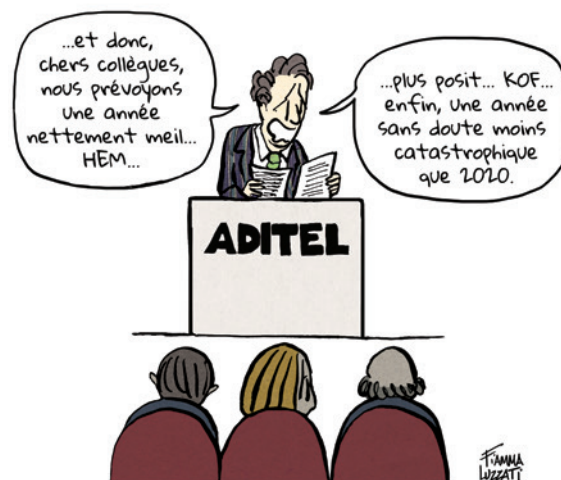
Une nouvelle année commence, que nous souhaitons pleine d'espoir, mais qui est aussi pleine d'incertitude. D'un côté, l'espoir de retrouver une vie, une vie sociale, essentielle au développement de nos activités. De l'autre, l'inquiétude d'être obligé de vivre encore pendant plusieurs mois avec cette pandémie qui a bouleversé le monde.

DES CHANGEMENTS DURABLES

Bien sûr, des solutions seront trouvées pour en finir avec la Covid-19, mais cette crise a suscité beaucoup de

questionnements sur la façon dont une entreprise, demain, pourra et devra fonctionner. Les efforts d'imagination faits par tous pour instaurer le télétravail, assurer la protection des salariés, etc., sont désormais inscrits dans les pratiques de beaucoup de dirigeants. Ce changement, nous qui sommes des professionnels de la sécurité, avons le devoir de l'anticiper, car il élargit le champ d'action des malfaiteurs. Nous tenterons de répondre à ces questionnements lors de notre prochain forum, en espérant que nous ne serons pas soumis à des contraintes sanitaires trop importantes.

DISCOURS INAUGURAL 2021



PROSPECTIVE

L'IA forte n'est pas pour demain, selon Frédéric Landragin, expert en informatique-linguistique au CNRS. Dans son ouvrage *Comment parle un robot* (éditions Le Béal), il affirme que « les robots, même les plus évolués, sont à des années-lumière des capacités de compréhension et d'expression humaines ».

IL L'A DIT

« A ce jour, aucune recommandation médicale n'a été formulée par les autorités sanitaires pour permettre de justifier la mise en œuvre de mesures de filtrage par température corporelle... En outre, à supposer même que de telles mesures préventives soient envisagées, il n'apparaît pas certain qu'elles puissent être considérées comme relevant de la mission de surveillance des lieux et des personnes. »
 Courrier du directeur des libertés publiques au président du GES-9, mars 2020.

INNOVATION

Spécialisé dans la gestion de crise, Crisotech a développé une plateforme de simulation des réseaux sociaux pour maîtriser la pression médiatique en cas de crise. Cette « social room », qui comporte 4 000 comptes fictifs et 25 000 robots, produit en moyenne 1 500 tweets qui sont utilisés dans des exercices de crise.

LA SÉCURITÉ PRIVÉE EN QUÊTE DE RUPTURES TECHNOLOGIQUES

Pour les banques, la notion de sécurité regroupe les dimensions électronique (alarme, contrôle d'accès, vidéosurveillance, télésurveillance), mécanique (serrures, portes, cloisons) et humaine, ainsi que le transport de fonds. Ce marché a peu évolué depuis la généralisation des centrales d'alarme à la fin des années 1980.

Les nouvelles technologies facilitant l'installation et l'utilisation des différents systèmes ont cependant favorisé l'émergence de nouveaux opérateurs, capables de rendre un service de qualité, sans antériorité dans la sécurité. Cela a conduit à une ubérisation et à une chute des prix, qui ne se sont pas accompagnées d'une transformation technologique. Pourtant, les pistes d'innovation

ne manquent pas : Axis avec son nouveau radar intelligent (voir article page ci-contre) pour réduire les fausses alarmes, Azur Soft et sa classification des alarmes assistée par l'IA. Il y a aussi le pilote conçu par Sotel pour une caméra de surveillance augmentée par l'IA, qui analyse les comportements devant les distributeurs de billets. Sans oublier la reconnaissance faciale qui devrait permettre de filtrer les personnes et de supprimer les fausses alarmes. Pourquoi ces ruptures tardent-elles ? Vraisemblablement parce que peu de jeunes entreprises s'intéressent aux métiers de la sécurité, qui restent encore trop entre les mains d'opérateurs traditionnels. Il est temps que la profession s'organise pour favoriser l'émergence de start-up.

EN ATTENDANT LES DRONES

Tout est en place pour que le marché des drones professionnels explose. Ils sont devenus incontournables dans la protection civile et la lutte armée, et de nombreux projets de flottes de drones sont en cours pour livrer des marchandises, des médicaments ou même du sang, comme au Ghana, réaliser des films, ou encore modéliser les sols et les bâtiments en 3D. Le drone pourrait aussi disrupter le marché de la sécurité privée car sa maniabilité et sa rapidité sont très adaptées à certaines missions effectuées par les entreprises d'intervention et de gardiennage.

Les idées sont nombreuses, mais l'utilisation du drone ne fait toujours pas partie de l'arsenal des solutions des opérateurs privés.

Un début d'explication se trouve dans les conditions qui ont permis à Amazon d'obtenir une licence de l'agence fédérale de l'aviation (FAA) américaine pour opérer des livraisons. Comme aux Etats-Unis, le survol du territoire sans autorisation est interdit en France. Ce n'est donc pas demain que l'on pourra remplacer un agent d'intervention ou un rondier pour assurer la sécurité d'un réseau bancaire. On peut penser toutefois que les transporteurs de fonds obtiendront facilement une autorisation pour survoler leurs fourgons blindés sous certaines conditions, ce qui nécessitera quand même le recours à des aiguilleurs du ciel pour drone. L'obstacle est important si c'est l'Etat qui doit assurer cette fonction.

AXIS LANCE UN NOUVEAU RADAR INTELLIGENT

AXIS D2110-VE Security Radar : c'est le nom de la nouvelle technologie de surveillance proposée par Axis Communications. Une solution high tech à la fois performante et économique.

C'est un radar de sécurité sur IP intelligent, qui exploite des technologies sophistiquées pour détecter et suivre la position et la vitesse exacte d'objets mobiles dans des espaces étendus. Il est particulièrement adapté à la protection d'espaces extérieurs, comme les zones industrielles, ou la surveillance de nuit des parkings et des quais de chargement. Grâce à ses fonctions d'analyse intégrées exploitant l'apprentissage profond (deep-learning), il peut détecter, classifier et suivre avec précision les individus et les véhicules, tout en minimisant le taux de fausses alertes. Il est en plus équipé d'une source PoE pour connecter et alimenter les dispositifs

externes comme une caméra pour la vérification visuelle ou un haut-parleur réseau pour communiquer à distance avec les individus et dissuader toute activité indésirable.

Doté du processeur Axis de nouvelle génération, ce produit économique propose des fonctions de sécurité renforcées, comme la signature de firmware et l'amorçage sécurisé. Enfin, sa fonctionnalité de coexistence intelligente permet d'utiliser plusieurs radars proches les uns des autres. Par exemple, il est possible de fixer deux radars dos à dos pour une détection complète à 360°. Ce radar de sécurité est disponible auprès du réseau de distribution Axis.

COOPÉRATION

Pour le président de la Fédération française de sécurité privée, Claude Tarlet, il est urgent de favoriser les coopérations entre forces de sécurité publiques et privées. Près de 300 000 personnes en France sont aujourd'hui dédiées à la sécurité intérieure du pays dans la Police nationale, la Gendarmerie, les polices municipales et les Douanes. En ajoutant les acteurs privés qui totalisent 300 000 professionnels, la France pourrait disposer d'une force de 600 000 hommes et femmes dédiés à la sécurité. Notre pays pourrait alors se comparer à des voisins comme la Belgique, l'Espagne et le Portugal qui n'ont pas hésité à développer de telles coopérations.

ESPÈCES MENACÉES

Fin 2019, la France métropolitaine comptait 50 316 distributeurs de billets, contre 52 451 un an auparavant, en baisse de 4,1%. Cette rationalisation s'inscrit dans le contexte de l'érosion de l'usage des espèces : l'usage des espèces a ainsi diminué de 13,2% entre 2012 et 2019, avec une légère accélération depuis 2018. L'impact de la crise sanitaire reste incertain, mais l'explosion des paiements sans contact pourrait accélérer encore le phénomène. La diminution du nombre de DAB est concentrée sur les communes les plus peuplées. Le nombre de points d'accès privés progresse de 10,1%, atteignant 25 536. L'accessibilité aux espèces est donc maintenue à un niveau global élevé. (Source : étude BDF, juillet 2020.)



© Axis

Entreprise : la vie post-Covid



La crise qui secoue la planète depuis un an n'a pas seulement bouleversé nos vies et mis à mal nos économies. Elle a aussi impacté durablement les modes de fonctionnement en entreprise. Comment ces changements affectent-ils l'organisation des entreprises et quelles en sont les conséquences pour les activités de sécurité ? Quelques pistes de réflexion dans ce dossier.



Télétravail : des adaptations pour passer en mode normal	P.5
Penser l'intégration des travailleurs nomades dans les agences bancaires	P.6
Des incivilités en temps de crise	P.7
De nouveaux risques à anticiper	P.8
La nécessaire évolution des PCA	P.9
Le lien social, une proximité à maintenir à tout prix	P.10
Comment le port du masque change la donne	P.11

Télétravail : des adaptations pour passer en mode normal

A la faveur de la crise, le travail à domicile s'est imposé dans la vie des entreprises. Mais il faudra faire des progrès sur la sécurité si l'on souhaite le pérenniser en dehors des conditions d'urgence.

Face à l'urgence sanitaire et aux directives gouvernementales, le travail à distance s'est soudain invité dans de nombreuses entreprises, sans que beaucoup d'analyses d'impact aient étudié cette nouvelle façon de travailler. Dans l'empressement, pour privilégier notre santé, certaines règles de sécurité élémentaires ont également été contournées. Par ailleurs, certains établissements, forts de cette expérience, pensent réduire leurs centres de repli pour assurer le plan de continuité. Le dispositif

Dans l'urgence de la crise, des règles de sécurité élémentaires ont été contournées.

Covid deviendrait un dispositif général permettant d'assurer la continuité d'exploitation. Mais les schémas mis en place sont-ils reproductibles tout le temps ? Il faut prendre en compte le fait que, dans le cas du Covid, le travail à distance concernait la totalité des heures de travail et que beaucoup de personnes ont travaillé depuis leur domicile, dans des conditions qui n'étaient pas tout à fait fonctionnelles. On était loin du cadre habituel du télétravail. Il paraît donc nécessaire de se servir de cette expérience si on souhaite développer le télétravail en conditions normales.

RISQUES PHYSIQUES ET INFORMATIQUES

Cela étant, on ne pourra pas reproduire ce qui a été fait avec simplement quelques ajustements mineurs. La mise à la disposition d'un salarié, chez lui, d'applications permettant d'assurer le fonctionnement de certaines transactions bancaires engendre en effet des risques.

Malgré tout, même si des failles dans la sécurité des systèmes d'information, mais aussi dans la sécurité des salariés, ont été répertoriées, sans que l'on ait eu connaissance d'éventuels sinistres, la délinquance a vraisemblablement eu, elle aussi, du mal à s'organiser. Toutefois, les malfaiteurs sont capables d'une grande ingéniosité. Dans les réflexions sur le développement du télétravail, il faut donc prendre en compte ces risques pour la banque, en intégrant la sécurité physique et informatique.



Penser l'intégration des travailleurs nomades dans les agences bancaires



Le nomadisme de crise, qui consiste à accueillir ponctuellement des salariés d'autres agences, semble à juste titre moins risqué que le télétravail à domicile. Mais il pose aussi des contraintes de sécurité.

Le télétravail consiste généralement à alterner temps de travail à domicile et dans les locaux de l'entreprise. Le nomadisme concerne, lui, des métiers qui nécessitent de nombreux déplacements et il permet de travailler à divers endroits. Il est normalement réservé à des activités spécifiques qui ne font pas courir un grand risque à l'employé ni à l'employeur. Certains établissements ont cependant créé le nomadisme de crise qui permet d'exercer toutes sortes d'activités à plusieurs endroits, notamment dans les agences bancaires. Il s'adresse principalement

Il faudrait imaginer une charte sécuritaire pour l'accueil des télétravailleurs nomades

aux employés qui ne peuvent se rendre sur leur lieu de travail habituel, pour des raisons de transport ou autre (locaux non accessibles, risque sanitaire), ou qui ne disposent pas chez eux d'un espace de travail adapté ou d'un bon réseau de communication. Ils ont alors la possibilité d'aller travailler dans l'agence bancaire la plus proche.

POINTS DE VULNÉRABILITÉ

Cette solution contribue à réduire les risques liés au travail à domicile, mais elle crée d'autres problèmes. En effet, en plus de la place qu'il faut prévoir, la venue d'une personne dans un groupe de travail organisé par les

heures d'ouverture et de fermeture, les procédures etc., peut créer des points de vulnérabilité, même si cette personne est parfaitement identifiée : dans l'éventualité d'une attaque à main armée par exemple, si elle n'a pas reçu la formation, ou bien si elle est prise en otage sans connaissances pour satisfaire aux demandes de l'agresseur. Cela signifie qu'il faudrait imaginer une charte sécuritaire pour télétravailleur nomade et une autre lorsqu'il travaillera à domicile.

EN CHIFFRE

13%

Une étude du Centre for Vision Research de l'Université de York à Toronto établit que 13 %

des personnes ont du mal à reconnaître des visages connus masqués.

Des incivilités en temps de crise

Les confinements n'ont pas entraîné de hausse des incivilités dans les banques. Mais cette bonne tendance pourrait bien être affectée par les conséquences économiques et sociales de la crise.

HSBC, Société Générale, Caisse d'Épargne Côte d'Azur... les témoignages de nombreuses banques convergent pour constater que les incivilités n'ont pas augmenté pendant cette période de Covid. Elles auraient même presque diminué, sans doute en raison du confinement. La CEEAZ note toutefois une augmentation dans les petites villes aux structures d'accueil souvent fermées, ainsi que dans les régions reculées, où les gens acceptent plus difficilement le port d'un masque. Le constat est similaire du côté des télésurveilleurs. Critel souligne la même tendance dans tous les établissements bancaires. Seule La Poste connaît une légère augmentation de 3 %, très inférieure

cependant à la progression de l'année précédente. Il faut savoir que La Poste a choisi de faire appel au gardiennage pour le deuxième confinement. Sotel précise que ce sont les gardiens qui ont subi les incivilités à l'extérieur des bureaux.

CHEFS D'ENTREPRISE ACCULÉS

Ces indications pourraient laisser penser que le Covid n'a que peu d'incidence sur les incivilités. Ce serait laisser de côté ce qui risque de se passer demain en fonction de l'ampleur de la crise économique. Un grand nombre d'entreprises qui bénéficient aujourd'hui d'aides

et de prêts risquent de se trouver acculées par manque de trésorerie. Pour l'instant, les tensions observées dans le métro ou dans la rue parce

Pour l'instant, les tensions observées dans les transports et dans la rue ne se sont pas fait sentir dans les agences.

qu'une personne ne mettait pas de masque, ou qu'une autre s'approchait trop près, ne se sont pas fait sentir dans les agences. Mais la reprise de la libre circulation peut s'accompagner

d'une perte de vigilance, opposant ceux qui ont peur d'être contaminés à ceux qui sont plus insouciant. Cela risque de provoquer des éclats de voix, même au sein des agences entre les membres du personnel.



De nouveaux risques à anticiper

Le contexte difficile des prochains mois placera les banques en première ligne dans la gestion des tensions sociales. Les établissements doivent d'ores et déjà s'y préparer et mettre en place les outils pour faire face à cette situation.

La pandémie a touché de plein fouet les économies de tous les pays, Europe et Etats-Unis en tête. A quelques exceptions près, la plupart des entreprises risquent de vivre une phase de récession plongeant un grand nombre de personnes dans la précarité. L'impact sur la situation financière des ménages et des entreprises sera très important, et il est à craindre des manifestations de mécontentement dépassant celles des gilets jaunes. Dans ce contexte, les banques risquent d'être montrées du doigt et on pourrait leur demander

beaucoup. Il existe donc un risque de montée des incivilités dès que l'Etat cessera d'injecter des milliards d'euros pour soutenir l'économie.

SITUATIONS CONFLICTUELLES

Devant ce scénario incertain, les banques doivent se préparer et préparer le personnel des agences à gérer des situations conflictuelles avec des personnes que le Covid a mises en difficulté.

Les banques risquent d'être montrées du doigt et on devrait leur demander beaucoup.

Parallèlement, il faut s'attendre à une augmentation des manifestations, qui seront malheureusement infiltrées par les désormais inévitables black blocs. La question qui se pose est la suivante : faut-il continuer à protéger les agences avec des systèmes artisanaux (contreplaqués) ou réfléchir à de véritables protections amovibles ? Sur les autres risques, même si les vols à main armée par le grand et petit banditisme sont en recul, on peut craindre des actes désespérés de personnes fragilisées psychologiquement et

économiquement par la crise. Enfin, il faudra aussi prendre en compte les malversations financières avec l'éclatement des lieux d'activités des collaborateurs.





La nécessaire évolution des PCA

La soudaineté et la rigueur des mesures prises pour lutter contre l'épidémie ont mis les entreprises dans des situations que les plans de continuité d'activité ne pouvaient pas anticiper. Les futurs PCA devront en tenir compte.

Pour répondre à la situation d'urgence, les banques ont été obligées de prendre des mesures qui aujourd'hui posent une première question : faut-il investir et maintenir des zones de repli pour installer le personnel en cas de crise ? Lorsque les différents PCA ont été élaborés, on ne pouvait pas imaginer que l'on pourrait, techniquement, faire travailler le maximum de personnes à domicile.

LA TENTATION DU REPLI

Avant la crise, les banques avaient l'objectif ambitieux de favoriser le télétravail en alternance entre le domicile et le bureau. Mais par la force des choses, elles sont passées à la vitesse supérieure,

Qui pouvait imaginer que l'on pourrait, techniquement, faire travailler autant de personnes à domicile ?

transformant le domicile d'une majorité d'employés en leur lieu de travail pour assurer la continuité de l'activité. Au vu des sommes importantes consacrées aux centres de repli (locaux, poste de travail informatiques...), cette solution imposée pourrait apparaître à certains comme une piste intéressante dans une optique de recherche de réduction des coûts. Mais il faut rester prudent et agir avec circonspection, en particulier en analysant tous les problèmes de sécurité qui peuvent surgir dans le

cadre d'un repli de longue durée. Une autre question se pose : est-ce que les PCA actuels sont prêts à répondre à toutes les

exigences, notamment comme on l'a vu dans le cadre du Covid, celles imposées par le gouvernement qui, du jour au lendemain, par décret, oblige à respecter des fonctionnements et organisations sous peine de fermeture ? Ces contraintes ont entraîné des modifications importantes dans les agences, comme des couloirs de déambulation ou des vitrines de protection des salariés. L'immédiateté de ce type d'exigence n'est pas chose courante, les futurs PCA devront les prendre en compte.

EN CHIFFRE

1/3 C'est la proportion des salariés français qui occupent un travail pouvant être exercé à distance, soit environ 8 millions de personnes. Lors du premier confinement, 27% des salariés ont travaillé ainsi (Source : France Info, ministère du Travail).

Le lien social, une proximité à maintenir à tout prix



La perte du contact quotidien est l'une des conséquences les plus néfastes du télétravail permanent. Au-delà de l'effet qu'elle produit sur la motivation et la cohésion du groupe, il s'agit d'un véritable enjeu de sécurité.

La plupart des risques psychosociaux liés au télétravail, parfaitement décrits, et abondamment commentés, lancent aux entreprises le défi de mettre en place de nouvelles méthodes de management. Parmi ces inconvénients très bien codifiés par les psychologues et les médecins du travail, un risque difficile à appréhender est à prendre en considération plus particulièrement : il s'agit de la perte du contact de proximité qui se crée tous les jours dans un bureau.

TROUVER SA PLACE

Lorsqu'il n'y a plus d'alternance entre le domicile et le bureau, comme cela s'est produit lors des confinements,

On peut imaginer de nouveaux rituels en utilisant les outils à distance.

le lien qui unit le salarié à l'entreprise doit être repensé pour ne pas se limiter à quelques séances vidéo. Il faut veiller à ce qu'inconsciemment, le collaborateur ne se détourne pas de l'entreprise, de ses collègues qui ne deviendraient que des émoticônes figées parlant par messages abrégés. Les interactions qui constituent le lien social (discussions devant la machine à café, échange sur son dernier week-end...) et permettent au salarié de trouver sa place dans le groupe doivent être recréées.

Il faut aussi veiller à maintenir la motivation en favorisant les facteurs intrinsèques qui la génèrent (compliments de la hiérarchie, mais

aussi de ses collègues, curiosité satisfaite par les échanges informels sur la vie de l'entreprise...).

Puisque les interactions sociales sont une source d'énergie, on peut imaginer de nouveaux rituels pour échanger sur des sujets légers, ou simplement saluer ses collègues le matin, prévoir des pauses café pour échanger. Les outils à distance comme Slack, Fleep, ou autre apportent des solutions imparfaites mais utiles.

ASSOCIER LES RESPONSABLES SÉCURITÉ

Il ne s'agit pas seulement de convivialité et de qualité de vie au travail, le lien social est aussi un gage de sécurité. Un salarié uni à son entreprise a en effet plus de facilité à respecter certaines règles. C'est pour cela que si la mise en œuvre du télétravail relève des directions des ressources humaines, en prenant en compte les risques psychosociaux, les responsables de la sécurité des personnes et des biens ont aussi un rôle à jouer pour accompagner avec la composante sécuritaire cette évolution des conditions de travail.

Comment le port du masque change la donne

Il était à peu près inconnu dans notre pays, il s'est généralisé depuis la crise sanitaire : le masque bouleverse les habitudes... y compris en matière de sécurité.

Le masque restera certainement obligatoire pendant plusieurs mois encore. Il cache la moitié de notre visage, et donc une partie de nos émotions. Cette contrainte ne facilite pas le travail du personnel des agences qui, souvent, discerne ces signes émotionnels avant-coureurs des incivilités et peut ainsi s'y préparer.

Le port du masque amoindrit aussi la capacité à reconnaître des visages, ce qui pose des problèmes

Une contrainte de sécurité supplémentaire pour le personnel des agences bancaires.

de fonctionnement et de sécurité. En effet, dans la plupart des cas, le collaborateur de la banque devra demander au client de retirer son masque pour contrôler son identité lors d'une transaction. Dans un climat anxieux, cela peut générer des incivilités, mais aussi des problèmes de sécurité. Cette problématique

conduira peut-être à recourir à la reconnaissance faciale. Apple a par exemple préparé une mise à jour pour éviter d'avoir

à enlever le masque dans l'utilisation de l'iPhone. Autre solution, s'entraîner pour reconnaître les visages sur lesquels seuls les yeux sont visibles.

LE CLIENT ET LE BANDIT

Il faut penser aussi au malfaiteur, le visage dissimulé comme tout le monde sous un masque. La perte de vigilance provoquée par l'habitude de voir des gens masqués réduit les chances de lancer correctement l'alerte. Quand bien même elle serait lancée, il y a un risque de confusion chez le télésurveilleur, pendant les premières secondes de la levée de doute. C'est un nouveau contexte auquel les responsables sécurité et les télésurveilleurs devront s'habituer, car le port du masque, comme en Asie, pourrait bien devenir la norme.



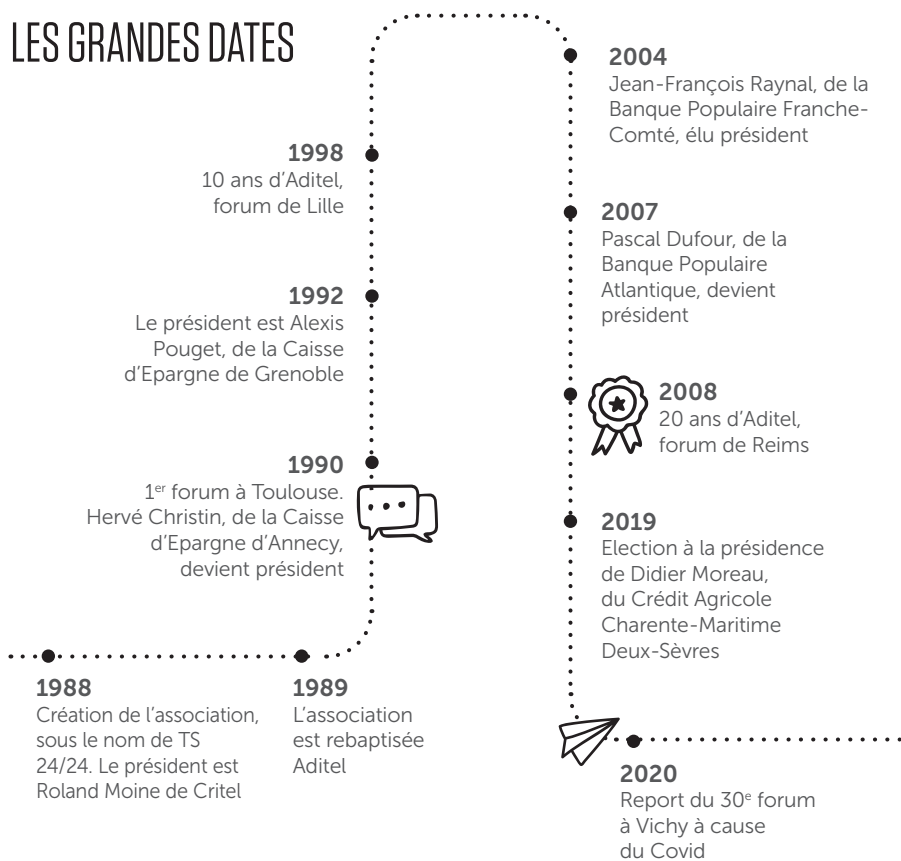
LES SECRETS DE LA LONGÉVITÉ D'ADITEL

Aditel organisera son 30^e Forum en 2021, qui aurait dû être le 31^e s'il n'y avait eu la pandémie. La pérennité d'une association pendant tant d'années ne doit rien au hasard. Aditel est née pratiquement avec la télésurveillance, à une époque où le marché de la sécurité était entre les mains de vendeurs de coffres et de systèmes de protection physique. La protection électronique montrait le bout de son nez. L'idée de rassembler les prestataires entrant dans ce marché et les autres se concrétisa

grâce à quelques personnes qui avaient le désir d'œuvrer pour la profession. C'est dans le temps libre de leur fonction principale qu'ils construisirent l'association et organisèrent les premiers forums, déterminant ainsi la philosophie d'Aditel, toujours d'actualité : « Œuvrer bénévolement pour aider les responsables sécurité bancaire à faire au mieux leur travail ». Les premiers forums donnèrent rapidement l'occasion aux prestataires et responsables sécurité de se réunir

pour faire du business, mais aussi pour partager un grand moment de convivialité. C'est le deuxième credo d'Aditel : rompre les distances qui se créent naturellement entre clients et fournisseurs. C'est pour cette raison que lors de nos forums, la soirée du jeudi soir est incontournable avec son animation (visite, spectacle) et son repas. Aditel pourrait se résumer en deux expressions : travail, et plaisir d'être ensemble. C'est pour cela que l'association continue de vivre depuis plus de 30 ans.

LES GRANDES DATES



LES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS D'ADITEL

- Pascal Preteseille, LCL, remplace Laurent Allais
- Cormeille Françoise, CMCCS, remplace Anne-Françoise Loaec-Galeron
- Sylvain Lemoine, Nexsecur, remplace Jean Rodriguez

JOURNÉE ADITEL ET AG

Cette journée annuelle se déroulera le 31 mars 2021 à la CCI de Paris. Nous accueillerons à cette occasion M. Christian Sommade, délégué général du haut comité français pour la résilience nationale.

RÉSEAUX SOCIAUX

Aditel, c'est aussi une communauté présente sur les réseaux sociaux. Vous pouvez suivre l'actualité de l'association sur notre compte LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/company/aditel-association/>



FORUM 2021

Le 30^e forum se déroulera les 23 et 24 septembre au Palais des congrès de Vichy. Au programme de cette édition : « Les métiers de la sécurité bancaire face à l'évolution de la menace »

6 exposants présents au 1^{er} forum et 50 exposants présents chaque année depuis le forum 2013.